



LOGONNA-Infos

Septembre 2011

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS
 Tél.: 02.98.20.60.98 / fax : 02.98.20.68.59 – mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr

N°271

■ L'ETE A LOGONNA



La dictée



Nolwenn Arzel



Le Bric à Brac



Jerry O'Connor
Gilles Le Bigot



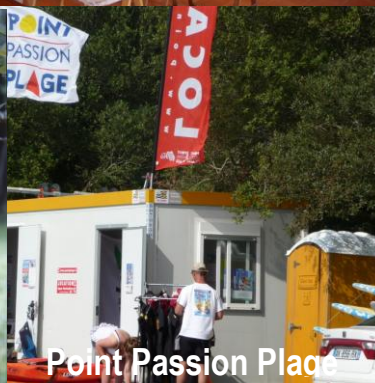
Les expos de Moulin-Mer



L'association Charnaval



Cristine



Point Passion Plage

AGENDA DU MOIS

- 3 et 4 septembre : Exposition tableaux et figurines de J. P. Henry – Cale de Moulin-Mer
- 10 septembre : "Foire aux livres" (bibliothèque)
- 10 septembre : Forums des associations à Daoulas et l'Hôpital-Camfrout
- 17 septembre : Collecte de journaux pour l'association "Charnaval"
- 17 septembre : Balade culturelle dans les Monts d'Arrée - Asambles
- 17 et 18 septembre : Journées du Patrimoine
- 17 et 18 septembre : Exposition collages de Christophe Chiron - Cale de Moulin-Mer
- 22 septembre : Visite de la ferme « Le Bot » à Irillac - Asambles
- 23, 24 et 25 septembre : Expo-photo du club photo d'Asambles - Cale de Moulin-Mer

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La Loi du 16 décembre 2010 prévoit la mise en place d'un Schéma de Coopération Intercommunale (SDCI), dont les objectifs sont :

- achever la carte de l'intercommunalité ;
- rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre actuels ;
- supprimer les syndicats devenus obsolètes ;
- réduire le nombre de structures.

Le Préfet du Finistère a présenté le projet de Schéma du département. Chaque collectivité doit à présent se prononcer sur le projet dans un délai de 3 mois.

Au vu des éléments décrits ci-dessus, le Conseil Municipal émet par 16 voix pour, les avis suivants :

- Dissolution du Syndicat d'Electrification de Daoulas : avis favorable**
- Dissolution du SIMIF : avis défavorable**
- Dissolution du Syndicat de Voirie du Faou : avis défavorable**
- Fusion du SIVU de l'EHPAD : avis défavorable**
- Gestion de l'alimentation en Eau Potable : avis défavorable**
- Gestion de l'Assainissement Collectif : avis favorable**

PROJET DE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE : CHOIX DU CABINET CHARGE DE L'ETUDE DE SOL

2 entreprises ont répondu à la consultation : L'analyse des offres a été effectuée avec le concours du Cabinet YK CONSEIL.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide, par 17 voix pour, de retenir la proposition du Bureau d'Etudes G12 ECR pour un montant maximum de 3 356,00 € HT.

PERSONNEL COMMUNAL :

Compte tenu de l'évolution du Service Périscolaire il y a lieu de réaménager à nouveau certains postes et de créer 2 emplois aidés de type CUI, à temps non complet, à compter du 1^{er} septembre 2011 :

- 1 poste à raison de 27h / semaine ;
- 1 poste à raison de 21h / semaine ;

Ce type de poste est aidé par l'Etat pour 20h hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, par 17 voix pour, de créer 2 postes contractuels de droit privé de type « CUI.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DE LA QUOTITE HORAIRE D'UN POSTE TNC DU SERVICE PERISCOLAIRE (PASSAGE DE 25 A 27H HEBDO) A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2011

Une augmentation du volume d'heures de travail dévolu à l'un des postes du Service Périscolaire est proposée. Cette évolution se justifie par la persistance d'heures complémentaires comptabilisées chaque année.

Il est proposé de modifier ce poste qui passerait de 25h à 27h hebdomadaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 17 voix pour, d'adopter la proposition du Maire.

ATTRIBUTION D'UNE GRATIFICATION A UN STAGIAIRE

La Commune bénéficie actuellement des services d'un étudiant en Master 1 qui effectue un stage de 2 mois, du 30 mai au 29 juillet 2011, en Mairie. Son domaine d'action est ciblé sur l'aménagement et l'urbanisme.

Compte tenu des services rendus dans le cadre des missions confiées au stagiaire, le Conseil décide, par 17 voix pour, de lui attribuer une gratification.

AFFAIRES MARITIMES : DENONCIATION DE LA CONVENTION COMMUNE / ASSOCIATION DES USAGERS DE PORS-BEAC'H CONCERNANT L'USAGE DE LA PARCELLE AD 107

Au fil du temps, et en fonction des besoins qui se sont manifestés, la Commune a mis à disposition de professionnels ou d'associations des parcelles et des équipements épars. A ce jour, ces mises à disposition sont gratuites, dans la mesure où elles répondent à un besoin ponctuel difficile à évaluer financièrement. Elles restent précaires et révocables.

La Commune de LOGONNA-DAOULAS avait accordé par convention à l'A.U.P.B. le droit d'usage et d'occupation de la parcelle AD 107.

La Commune a lancé une étude d'aménagement du site de Pors-Beac'h. Dans ce cadre, elle est amenée à modifier les conditions de gestion des parcelles dont elle a d'ores et déjà la maîtrise. C'est la raison pour laquelle, il est proposé au Conseil de reprendre possession de la parcelle mise à la disposition de l'A.U.P.B.

Après en avoir débattu, le Conseil, décide, par 16 voix pour, 1 abstention, de révoquer la convention Commune / A.U.P.B. concernant la parcelle AD 107. Un préavis de 1 mois courra cependant.

AFFAIRES MARITIMES : MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE AD 107 A PORS-BEAC'H

La Commune a lancé une étude d'aménagement du site de Pors-Beac'h. Une première réunion des usagers de Pors-Beac'h a eu lieu, afin d'exposer l'objectif d'intérêt général de la Commune. Dans l'attente de

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable sur le panneau d'affichage près de la Mairie ou sur le site internet de la commune : www.logonna-daoulas.fr

l'aménagement du site qui permettra d'optimiser le partage de l'espace portuaire, il y a lieu de prendre des mesures d'organisation provisoire, notamment pour permettre aux professionnels du port de travailler dans de bonnes conditions.

C'est dans cette optique qu'il a été décidé de conclure une convention de mise à disposition de la parcelle AD 107, au profit de Monsieur Christian LETY.

Après en avoir débattu, l'Assemblée décide, par 16 voix pour, et 1 abstention :

- de mettre à disposition de Monsieur Christian LETY la parcelle AD 107, gratuitement et à titre précaire et révocable.

AFFAIRES MARITIMES :

TRANSFERT DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME A PENFOUL PARCELLES AR1 AR2

Nicolas LE MOAL explique au Conseil la procédure engagée en 2007 afin d'obtenir la superposition de gestion des 2 parkings de Penfoul (parcelles AR 1 et AR 2 pour une surface de 8 782 m²). Le but était d'obtenir la maîtrise du foncier (entretien contre l'érosion) et des 2 cabanes existantes (rénovation et mise aux normes) afin de permettre de meilleures conditions d'utilisation pour l'association des Plaisanciers.

Cette procédure s'est avérée impossible à mettre en œuvre. Les Services de l'Etat proposent donc finalement un « transfert de gestion » de la zone en cause. Le « transfert de gestion » permet une plus grande latitude de gestion à la Commune. Il n'y a plus de redevance à verser. Toutefois, une étude d'incidence de type « Natura 2000 » doit être jointe à l'appui du dossier.

Après en avoir débattu, le Conseil, par 17 voix pour :

-sollicite auprès des Services de l'Etat le transfert de gestion de l'Etat vers la Commune pour les parcelles AR 1 AR 2, dépendance du DPM à Penfoul ;
-autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

FINANCES : RENOUVELLEMENT ANNUEL DE LA LIGNE DE TRESORERIE 2011-2012

La ligne de trésorerie du Budget Communal arrive à échéance en juillet 2011. Il est nécessaire de délibérer afin de la renouveler pour une nouvelle période d'un an. Cette ligne de trésorerie est plafonnée à 400 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- décide de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 400 000 € accordée à la Commune par la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Finistère aux conditions de l'institution en vigueur.

ASSOCIATION CHARNAVAL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Thérèse DOURMAP, Adjointe aux Affaires Culturelles, explique au Conseil qu'une association nouvelle vient d'être créée afin de participer au Carnaval de la Lune

Etoilée de Landerneau en 2012. Il s'agit de l'Association CHARNAVAL. L'objectif des adhérents est de construire le char qui représentera la Commune de LOGONNA à l'occasion du Carnaval.

Le Conseil décide, par 16 voix pour, 1 contre, d'accorder une subvention de 1 000,00€ à l'Association CHARNAVAL pour assurer le financement de ses premières dépenses.

AFFAIRES FONCIERES : ACQUISITION D'UN APPARTEMENT SITUE 35 RUE AR MOR (PARCELLE BD 89)

La Commune de LOGONNA-DAOULAS a entrepris une politique de revitalisation du commerce en Centre-Bourg. Elle a fait l'acquisition de différents locaux commerciaux, et notamment celle de l'ancien commerce de proximité situé au 35 rue Ar Mor. A présent, c'est un appartement, situé au 1^{er} étage du même immeuble, qui se trouve en vente.

Le Maire propose que le Conseil se prononce sur deux points :

-le principe de l'acquisition du bien, après négociation, dans la mesure où le montant espéré par le vendeur s'élève à 40 000,00 € ;

-la demande de participation de la Communauté de Communes en qualité de maître d'ouvrage de l'opération, dans le cadre de sa compétence « maintien du commerce de proximité ».

Après en avoir débattu, le Conseil décide, par 16 voix pour, 1 contre, de :

-se porter acquéreur et négociateur en vue de l'acquisition de l'appartement, situé au 1^{er} étage du 35 rue Ar Mor, mis en vente par Monsieur INIZAN ;

-demander à la CCPLD d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération de création d'un commerce de proximité au 35 rue Ar Mor.

LOCATION DES BATIMENTS COMMUNAUX : RENOUVELLEMENT DU BAIL DU LOCAL SITUE 3 RUE AR MOR

Françoise PERON rappelle au Conseil que l'animation et le développement commercial du Centre-Bourg constituent l'une des priorités du mandat. Le bâtiment communal situé 3 rue Ar Mor est occupé depuis le 1^{er} septembre 2009 par Madame Carine LE COZ, kinésithérapeute.

Madame LE COZ demande le renouvellement de ce bail pour une nouvelle durée d'une année, à compter du 1^{er} septembre 2011.

Accord unanime du Conseil Municipal.

ALSH INTERCOMMUNAUX DE LOPERHET ET DE L'HOPITAL-CAMFROUT : TARIFICATION AU QUOTIENT FAMILIAL

Monique SALAÛN-LE BAUT, Adjointe chargée notamment de l'Enfance et de la Jeunesse, explique au Conseil que le nouveau contrat « Enfance-Jeunesse » signé entre les Communes et la CAF encourage la tarification au quotient familial (QF). Chaque commune

est donc appelée à voter cette tarification au QF pour les deux ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) intercommunaux (L'HÔPITAL-CAMFROUT et LOPERHET).

Accord unanime du Conseil Municipal.

VOIRIE-TRAVAUX : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET Mr SABAU A PRAT-PANN

Henri KEROUEDAN, Adjoint aux Travaux, expose au Conseil que des problèmes d'écoulement des eaux pluviales sont constatés régulièrement à Prat-Pann. Une solution a été trouvée. Monsieur Claude SABAU, propriétaire de la parcelle AO 57 riveraine de la rue de Prat-Pann, accepte qu'une canalisation d'eaux pluviales traverse sa propriété afin d'évacuer plus efficacement les eaux pluviales dans le secteur.

Une convention de passage de canalisation publique en terrain privé est nécessaire.

Accord unanime du Conseil Municipal.

INTERCOMMUNALITE : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU REMPLACEMENT DU TAPIS DE LA SALLE DE JUDO

Monique SALAÛN-LE BAUT rappelle au Conseil que la Commune de LOGONNA est partenaire de la gestion de la salle de judo de Dirinon. Il y a lieu de remplacer le tapis qui est hors d'usage.

Le coût total est de 7 000,00 €. La participation demandée à la Commune de LOGONNA s'élève à 1 152,18 €.

Le Conseil approuve cette participation par 17 voix pour.

RAPPORT SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 2010

Le rapport annuel fait l'objet d'une présentation sans vote.

Henri KEROUEDAN, Adjoint en charge de l'Eau et de l'Assainissement, explique le contenu du rapport synthétisant les informations relatives au fonctionnement des services Eau et Assainissement Collectif. Tous les membres du Conseil ont reçu un exemplaire du dossier qu'ils ont pu étudier.

Les points à retenir :

-La qualité de l'eau est conforme aux normes en vigueur. La teneur en nitrate recommence à baisser.

-Les achats d'eau au SMAEP ont été un peu moins importants qu'en 2009, du fait des recherches de fuites effectuées sur le réseau. Le rendement du réseau est passé à 74,2% (65% en 2009). Une nouvelle campagne de recherche de fuites sera menée en 2011.

-Un récolement précis des plans du réseau est en cours, suivi de la numérisation des données. Le but est non seulement de maîtriser la localisation des réseaux, mais aussi de permettre de le sectoriser pour optimiser la localisation des fuites.

Les travaux menés en 2010 concernent le nettoyage des châteaux d'eau et de la bêche de la station de traitement, des remplacements de compteurs.

Dans le domaine de l'ASSAINISSEMENT :

-On peut souligner que la 3^e tranche a été raccordée.

Le nombre d'habitations raccordées est de 353, ce qui correspond à 847 personnes. La capacité de la station est de 1000 équivalents habitants.

-En 2011, seuls les travaux d'entretien seront effectués, dans l'attente du transfert de compétence de l'Assainissement Collectif vers la CCPLD.

AFFAIRES DIVERSES - INFORMATIONS

Recrutement :

Les Communes de LOGONNA et de DAOULAS ont recruté un agent contractuel intercommunal pour une durée de 6 mois. Ses missions au sein des 2 équipes techniques concernent la gestion de l'environnement, du cadre de vie, du littoral. Cela inclut les études et les travaux qui s'y rapportent.

Transport scolaire :

Les cartes de car ne sont plus délivrées en Mairie. Les transporteurs sont chargés directement de la gestion des inscriptions.

La demande de création d'un arrêt à Gorréquer a été déposée à nouveau cette année, nous venons de recevoir une réponse positive.

COMMUNIQUÉS DE MAIRIE

■ HORAIRES MAIRIE

Lundi : 13h00 – 17h30

Du mardi au vendredi : 8h00 – 12h00 / 13h00 – 17h30

Samedi : 8h00 – 12h00

■ NUMÉROS UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ MEDECIN DE GARDE OU'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS :

LE DEM/BOCQUET : 02.98.20.62.13 / 06.07.87.23.77.

LAFOSSE : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70/

☎ KINESITHERAPEUTE :

Karine LE COZ : 02.98.20.70.20

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ GENDARMERIE : 17

☎ POMPIERS LE FAOU : 18

☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16

■ BOÎTES AUX LETTRES : De nombreuses boîtes aux lettres ne comportent pas de noms ! Pour une meilleure distribution du courrier, merci de bien vouloir y remédier.

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES			
SAINTE-CROIX Frédéric	61, rte des 3 Prats	Fenêtres, abri-jardin	06/07
BLESLE Michel	15, rue de la Forge	Sas entrée	09/07
FER Stéphane	7, rés. La Garenne	Abri-jardin	13/07
ARGOUARC'H Yannick	19, rte des 3 Prats	Fenêtres	16/07
MAIRIE	Bibliothèque	Fenêtres	20/07
ARTELESA Alain	24, rue de Kerjean	Abri-jardin	21/07
KEROUEDAN Henri	22, rue de Kerjean	Abri-jardin	31/07
CORRE Gilbert	Clégueriu	Pergola	27/07
MASSON Eric	Gorrequer	Création chambre	30/07
MAROTEAUX Pascal	5, rte de Beg Avel	Panneaux photovolt.	12/08
DESPOIS Emmanuel	Le Scoët	Porte	12/08
LE PAGE Stéphane	9, rés. La Garenne	Abri-jardin	24/08
DOUTREUWE Olivier	5 bis, rue des Ormes	Clôture	25/08

PERMIS DE CONSTRUIRE			
CALVES André	4, rés. Ty Nevez	Véranda	09/07
GUIMIER Pascal	13, Camen	Car port	13/07
LE MAGUET Jérôme	Kervella	Modification habitat°	08/08
GARREC Joël	Rés. la Source	Maison d'habitat°	20/08
MAIRIE	21, rue Ar Mor	Nouvelle Mairie	24/08
NORMAND Gilles	7, rue de Kerliver	Extension habitat°	26/08

NAISSANCES	
- Mathys GOASDUFF, domicilié 15, rte de Moulin-Mer, né à Brest le 4 juillet 2011.	
- Pierre CRIBIER, domicilié 31, Camen, né à Brest le 12 juillet 2011.	
- Lilwenn BARON, domiciliée 8, rte de l'Anse du Bourg, née à Brest le 16 juillet 2011.	
- Maxime DISEZ, domicilié à Ste-Marguerite, né à Brest le 3 août 2011.	
- Anna WALLON, domiciliée 9, Roscurunet, née à Landerneau le 7 août 2011.	
DECES	
- Jacques PÉRÈS, 89 ans, domicilié 16, rue de la Forge, décédé en son domicile le 9 juillet 2011.	
- Marie CAMUS, veuve FOLGAR, 89 ans, domiciliée 30, Rumenguy, décédée à Brest le 30 juillet 2011.	
- Hervé GUERMEUR, 78 ans, domicilié 36, Mengleuz, décédé à Brest le 4 août 2011.	
- Catherine SÈVÈRE, 103 ans, domiciliée à l'EHPAD de Daoulas, décédée le 11 août 2011 à Daoulas.	

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 17 ET 18 SEPTEMBRE

Dimanche 18 septembre à Logonna :

► Ouverture de l'église Saint Monna et des chapelles Sainte Marguerite et Saint Jean (de 14h à 18h)

► Visite guidée du parc du Château de Rosmorduc à 15h et à 17h.
Le guide, Yves Moalic, vous donne rendez-vous dans le parc, près du puits.



DÉCÈS DE LA DOYENNE La doyenne de la commune, Marie Le Bot, est décédée le 11 août dernier, à l'aube de ses 104 ans. Marie Le Bot, née Sévère, a vu le jour le 24 octobre 1907 au village de Kernisi, à Logonna, mais a passé la plus grande partie de sa vie à Roscurunet, autre village de Logonna avant d'habiter rue des Marronniers, en compagnie de sa petite-fille Françoise. Il y a un peu plus d'un an, elle s'était retirée à l'EHPAD de Daoulas, où elle vivait avec sa soeur, âgée de 102 ans.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE :

Projet de déclassement de portions du domaine public communal en vue de leur aliénation, aux lieux-dits : KERVELLA, LE STANG, LE COSQUER et CAMEN.

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté municipal du 25 août 2011, une enquête publique est ouverte du **27 septembre 2011 au 12 octobre 2011** à la Mairie de Logonna-Daoulas.

Les intéressés pourront, durant cette période, prendre connaissance des dossiers à la Mairie de Logonna-Daoulas aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire-enquêteur en Mairie.

Indépendamment de ces dispositions, le commissaire-enquêteur recevra, à la Mairie, les déclarations verbales des habitants et des intéressés sur l'intérêt des projets :

**Le mardi 27 septembre 2011
de 9h à 12h**

**Le mercredi 12 octobre 2011
de 14h à 17h**

Monsieur Pierre Le Guen, demeurant à Pencran, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, après en avoir fait la demande au Maire, toute personne pourra prendre connaissance en Mairie des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.



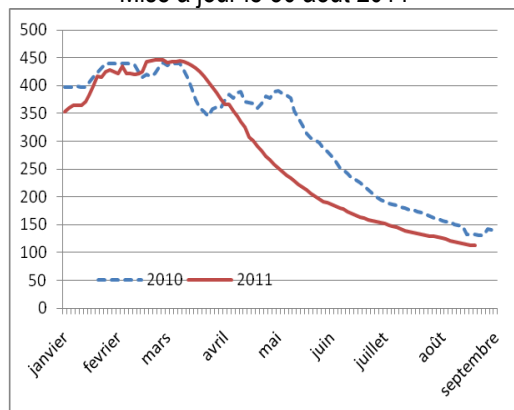
Marie Le Bot



■ **RELEVÉ D'EAU** : Le relevé des compteurs d'eau a débuté. Pour faciliter la tâche du fontainier, pensez à dégager l'accès à votre compteur. Les propriétaires de résidences secondaires ayant un compteur d'eau à l'intérieur de leur propriété sont invités à communiquer l'index en Mairie.

■ **SERVICE D'EAU** : Depuis le mois de juin la production de l'eau est toujours aussi faible. Il convient de rester économe.

Ci-dessous : production (en m³) à Porsguennou
Mise à jour le 30 août 2011



■ **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE** : Pour le règlement des services aux familles, cantine, garderie, centre de loisirs, redevances eau et assainissement...

Quels sont les avantages du prélèvement ?

Présentant un caractère contractuel direct entre le redevable et la collectivité, ce moyen de paiement alternatif au chèque est particulièrement adapté au recouvrement de créances à caractère régulier.

Pour l'usager, le côté pratique est évident : le prélèvement le libère des tâches matérielles (déplacement ou frais d'affranchissement) et lui procure l'assurance d'un paiement dans les délais, en évitant les oublis générateurs de frais.

Sa mise en place est rapide. L'adhésion au dispositif ou la résiliation peuvent intervenir à tout moment par un simple courrier en mairie. Les démarches de réinscription des enfants à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire constituent une opportunité pour adhérer à ce moyen moderne de paiement.

N'hésitez pas à contacter la Mairie ou le sivuric.

■ COMMUNIQUES DE LA CCPLD

► **STOP PUB** : Chaque année, 850 000 tonnes de courriers non adressés sont distribués dans les boîtes aux lettres, ce qui correspond environ à 31 kg par foyer. Pour ceux qui désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Vous pouvez vous procurer un de ces autocollants à l'accueil de la Mairie (dans la limite du stock disponible).

► **DES PRODUITS LOCAUX PRES DE CHEZ MOI** : Pour trouver, où que vous soyez dans le Pays de Brest, des produits issus du terroir local, un guide est à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Ce guide recense les adresses des producteurs locaux, les produits qu'ils fabriquent ainsi que les jours et les horaires auxquels vous pourrez vous rendre à la ferme. Vous trouverez également les adresses des commerces de proximité qui les vendent dans leurs rayons, celles des restaurateurs qui les proposent dans leurs menus et les artisans qui les transforment.

■ NOUVELLE SALLE

POLYVALENTE : Les travaux ne débuteront pas avant début 2012. Les activités associatives peuvent donc démarrer normalement. Dès le début des travaux, d'autres salles seront mises à la disposition des associations.

■ « PAC EUREKA » un programme pour muscler vos neurones

Une réunion d'information sur le programme PAC Eurêka est proposée par la MSA, en collaboration avec le pôle social de Daoulas, aux retraités du canton de Daoulas :

lundi 3 octobre 2011

14h00 - Salle Kerneis

Rte de la gare à Daoulas

Entretenir la mémoire et partager le goût d'apprendre au sein d'un groupe, tels sont les objectifs de ce Programme d'Activation Cérébrale élaboré par la Fondation Nationale de Gérontologie, et expérimenté avec succès depuis 1991 par la MSA d'Armorique.

Cette année, il est proposé aux retraités du canton de Daoulas, quel que soit leur régime de retraite.

Les inscriptions seront prises à l'issue de cette réunion.

Un groupe de 12 à 15 personnes pourra se constituer et se retrouver chaque semaine dans une ambiance chaleureuse. Des exercices ludiques et pratiques seront mis en œuvre tout au long des 15 séances.

**Contact : MSA d'Armorique
Viviane Gouez : 02 98 85 78 52**

Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la commune :

www.logonna-daoulas.fr



TRANSPORTS SCOLAIRES ET LIGNES REGULIERES

Les dossiers de transports scolaires sont à retirer directement auprès des transporteurs.
Les cars scolaires desservant le collège de Daoulas et les lycées de Landerneau sont désormais accessibles au grand public. A noter : un arrêt a été crée à Gorréquer.

Autocars LABAT : 3, bd Charles de Gaulle – 29480 Le Relecq Kerhuon – 02 98 28 03 83

CAT VEOLIA : 225, rue de Kerervern – 29806 Brest cedex 9 – 02 98 44 60 60

CAT VEOLIA – Ligne 32

(Horaires valables jusqu'au 2 janvier 2012)

Le Faou - Daoulas - Brest					Brest - Daoulas - Le Faou				
Services en semaine (du lundi au samedi non fériés)					Services en semaine (du lundi au samedi non fériés)				
Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS	Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JVS	LMMe JVS	LMMe JVS
LE FAOU, CENTRE	06:32		13:30		Correspondance SNCF de Rennes		11:26	16:30	
L'Hôpital Camfrout, Bourg	06:42	07:42	13:40	18:15	Correspondance SNCF de Paris		11:26	16:30	
Logonna-Daoulas, Sainte Marguerite	06:45	07:45	13:43	18:18	BREST, GARE ROUTIERE SNCF	07:50	12:10	17:10	18:10
Logonna-Daoulas, Ruliver	06:49	07:49	13:47	18:22	Brest, Liberté	07:54	12:14	17:14	18:14
Logonna-Daoulas, Prat Ar Dour	06:53	07:53	13:51	18:26	Brest, Place de Strasbourg	08:04	12:24	17:24	18:24
Logonna-Daoulas, Goasven	06:55	07:55	13:53	18:28	Brest, Palaren	08:08	12:28	17:28	18:28
Daoulas, Runn Ar Moal	06:59	07:59	13:57	18:32	Daoulas, Echangeur	08:23	12:43	17:43	18:43
Daoulas, Centre	07:02	08:02	14:00	18:35	Daoulas, Centre	08:25	12:45	17:45	18:45
Daoulas, Echangeur	07:04	08:04	14:02	18:37	Daoulas, Run Ar Moal	08:28	12:48	17:48	18:48
Brest, Palaren	07:19	08:19	14:17	18:52	Logonna Daoulas, Goasven	08:32	12:52	17:52	18:52
Brest, Place de Strasbourg	07:23	08:23	14:21	18:56	Logonna Daoulas, Prat Ar Dour	08:34	12:54	17:54	18:54
Brest, Liberté	07:33	08:33	14:31	19:06	Logonna Daoulas, Ruliver	08:38	12:58	17:58	18:58
BREST, GARE ROUTIERE SNCF	07:37	08:37	14:35	19:10	Logonna Daoulas, Sainte Marguerite	08:42	13:02	18:02	19:02
Correspondance SNCF pour Rennes	08:44	10:00	15:37		L'Hôpital Camfrout, Bourg	08:45	13:05	18:05	19:05
Correspondance SNCF pour Paris		11:41	15:37		LE FAOU, CENTRE	08:55	13:15		19:15

AUTOCARS LABAT

LOGONNA-DAOULAS – COAT-MEZ	COAT-MEZ – LOGONNA-DAOULAS
Lundi, mardi, jeudi, vendredi (1^{er} circuit)	Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h00 : Mengleuz, Prat an Dour	17h20 : Coat Mez
8h05 : Gorrequer – Prat Pan	17h28 : Mengleuz, Prat an Dour, Prat Pan
8h10 : Kerjean, Terrain de foot	(2^{ème} circuit)
8h13 : Penn al Leurgueur, Rosmorduc, Sainte Marguerite	17h20 : Coat Mez
(2^{ème} circuit)	17h32 : Terrain de foot
8h20 : Bourg de Logonna-Daoulas	
Mercredi	
8h10 : Bourg de Logonna	
8h12 : Rosmorduc	
8h15 : Sainte Marguerite	
(2^{ème} circuit)	
8h11 : Mengleuz	
8h15 : Terrain de foot	
LOGONNA-DAOULAS – LANDERNEAU	LANDERNEAU – LOGONNA-DAOULAS
6h54 : Mengleuz	Lundi, mardi, jeudi, vendredi
6h55 : Prat an Dour	16h20 ou 18h00 : Quai de l'Elorn
6h56 : Prat Pan	
6h59 : Kerjean	Mercredi
7h00 : Terrain de foot	12h30 : Lycée de l'Elorn
7h05 : Penn al Leurgueur	12h35 : Quai de l'Elorn
7h06 : Rosmorduc	18h00 : Quai de l'Elorn
7h07 : Sainte Marguerite	

■ BEAUX SUCCÈS POUR LES ARCHERS LOGONNAIS : DEUX TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE !

Les différents championnats de France ont conduit nos meilleurs archers aux quatre coins de France, avec cette année encore beaucoup de réussite. Début août 5 archers (photo) ont participé à Val d'Isère au championnat de France de tir en campagne : en benjamin, Kyllian Rolland obtient une 6^{ème} place. Adrien Le Baut en minime obtient une médaille de bronze tout comme Julien Rolland en junior homme arc nu. Lucas, comme l'année dernière décroche la médaille d'or et Christian Le Baut en senior termine à la 43^{ème} place. Trois d'entre eux se sont retrouvés en Lozère les 19, 20 et 21 août pour le championnat de France de tir 3D (animaux en mousse). Kyllian Rolland termine à la 5^{ème} place, Adrien Le Baut obtient une médaille d'argent et Lucas conserve le titre déjà acquis l'an dernier. Le championnat de France de tir FITA pour les arcs à poulies se déroulera à Argenteuil en septembre. Lucas sera le seul archer logonnais à participer à la compétition. Ces bons résultats nationaux (3 titres de champion de France, une médaille d'argent et deux de bronze) devraient maintenir le club au plus haut niveau régional. La motivation sera donc au rendez-vous pour cette nouvelle saison.



► Pour ceux qui souhaitent essayer et découvrir le tir à l'arc, une après midi « portes ouvertes » aura lieu de **14h30 à 17h30** au Créquin (hangar communal) à Logonna le **samedi 24 septembre**. Le tir à l'arc peut se pratiquer à partir de 9 ans. Les cours pour les débutants auront lieu le mercredi de 17h à 18h30 pour les jeunes et de 20h30 à 22h00 pour les adultes.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://pagesperso-orange.fr/lesarcherslogonnais/index.html>

LA PAGE DES ÉCOLIERS

■ **GARDERIE PERISCOLAIRE** : Les services de la garderie ne fonctionneront pas le matin de la rentrée. Toutefois, une permanence sera assurée de 8h30 à 10h pour les inscriptions. La garderie accueille habituellement les enfants à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir. **Tél : 02 98 20 69 51**

■ **VÊTEMENTS OUBLIÉS** : Cette année encore les élèves ont été nombreux à oublier des vêtements aux porte-manteaux de l'école. Le personnel communal s'est chargé de les réunir et de les présenter dans le hall de l'école. En accompagnant vos enfants, pensez à vérifier si l'un de ces vêtements vous appartient.

■ MENU CANTINE

05/09	06/09	08/09	09/09
Salade de betteraves Boulettes de bœuf marocaines Polenta Camembert / Fruit	Salade pâtes/maïs/poivrons Poisson / Galettes de légumes Yaourt aromatisé	Melon Aiguillettes de poulet au curry Riz blanc Emmental / Compote	Saucisson à l'ail Filet meunière Courgettes / Pdt Yaourt bio sucré / Fruit
12/09	13/09	15/09	16/09
Salade de tomates mozarella Saucisse de Strasbourg Purée de pdt Petit Nova / Fruit	Salade de crevettes au safran Boulettes d'agneau forestière Lentilles bio / tomates Mini-Babybel / Pastèque	Salade de courgettes chèvre Rôti de porc / Frites Salade de kiwis oranges Pain bio	Salade de riz/carottes/maïs Lieu frais tomates Julienne de légumes Kidibou
19/09	20/09	22/09	23/09
Rillettes de thon endives Omelette à la tomate Céréales gourmandes Tomme noire / Fruit	Salade Arlequin Joue de veau au four Pdt grenaille Yaourt sucré	Pastèque Carbonade flamande Pdt vapeur Glace bio	Salade verte aux lardons Blanquette de poisson frais Courgettes carottes Semoule au lait
26/09	27/09	29/09	30/09
Salade d'agrumes Gratin de pâtes au jambon Yaourt sucre de canne Biscuit	Salade de maïs et thon Poulet au pot Légumes bio Leerdammer / Fruit	Betteraves crues râpées bio Emincé de bœuf au paprika Haricots blancs cuisinés Crème Catalane	Taboulé à la menthe Filet de lieu Carottes à la crème bio Kiri / Fruit

■ LA PAROISSE

HORAIRES DES MESSES DE SEPTEMBRE

Les samedis à Daoulas à 18h (sauf le 17/09)

Les dimanches à 10h30

04/09	Irvillac – ADAL à Logonna-Daoulas
11/09	L'Hôpital-Camfrout
18/09	Irvillac à 11h - Rassemblement mission 2012 avec le doyenné Lesneven-Folgoët
25/09	Saint-Urbain
02/10	Irvillac

Pour les inscriptions à la catéchèse, du CE1 à la 6^{ème}, s'adresser au presbytère de Daoulas :

02 98 25 80 47 (9h30/11h30 – 17h/18h) ou au forum des associations à Daoulas.

A LOGONNA-DAOULAS



■ ASAMBLES

■ **BALADE CULTURELLE** dans les Monts d'Arrée « Le rêve aux portes de l'enfer » : **SAMEDI 17 SEPTEMBRE**. Journée guidée à la découverte du Yeun Ellez (légendes, architecture religieuse, mutations énergétiques). Repas à l'auberge du Youdig. Covoiturage, rdv à 8h sur le parking de Ty U. Coût de la journée (repas compris) : 30€ / 25€ pour les adhérents.

H. Le Bot : 02 98 20 64 98

lebot-helene@orange.fr

■ **VISITE D'ENTREPRISE** « Ferme Le Bot » à Irvillac : **JEUDI 22 SEPTEMBRE**. Covoiturage, rdv à 14h sur le parking de Ty U.

■ **EXPOSITION : LES 24 et 25 SEPTEMBRE**
L'atelier photo exposera ses travaux à la Cale de Moulin-Mer. Vernissage ouvert à tous le vendredi 23 à 18h. Ouverture : 10h-12h30 et 14h-18h30

REPRISE DES ACTIVITES REGULIERES

■ **Graines de Mots, (langue française)** : Jeudi 15 sept. à 20h, puis le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Salle des Anciens.

M. Chol : 06 37 48 25 69 / kermarcie@yahoo.fr

■ **Atelier photo** : Vendredis 23 et 30 sept. à 18h. Salle des Anciens. F. Delaplace : 02 98 20 70 25

■ **Atelier peinture** : Vendredis 23 et 30 sept. à 14h. Salle des Anciens. C. Salaün : 06 08 66 70 65

■ Assemblée Générale :

Samedi 10 septembre à 10h, salle des Anciens.

asambles.logonna@gmail.com

JP Verhaeghe : 02 98 20 64 55

FORUM DES ASSOCIATIONS LE 10 SEPTEMBRE

► **DAOULAS** de 10h à 13h au Hangar de la Faïencerie

► **L'HOPITAL-CAMFROUT** de 10h à 12h au pôle associatif

■ CLUB CULTURE ET LOISIRS

13/09	14h : Rentrée du club – inscriptions 14h : goûter – réunion de bureau
14/09	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
16/09	Cartonnage
20/09	14h : inscriptions – présentation des projets – 14h/17h : travaux d'aiguilles
21/09	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
23/09	14h/16h : Cartonnage
27/09	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : tricot
28/09	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
29/09	Journée peinture sur bois (débutantes)
30/09	Journée peinture sur bois (confirmées)

Le Club sera présent au forum des associations à Daoulas.

■ SPORT BIEN-ÊTRE

Les activités du club reprendront le **12 septembre** et l'Assemblée Générale aura lieu le **7 octobre**.



Une étude en vue de nouvelles activités a été mise en projet, et pour ce faire, le comité directeur sollicite un volontariat plus étoffé en son sein. Merci d'y penser.

Projet : Nous proposons d'organiser une activité de loisirs multisports (à partir de 16 ans) où nous pourrions pratiquer, par cycles de 5 à 6 semaines, différents sports (volley, basket, badminton, stretching, renforcement musculaire ...) de façon ludique et sans compétition.

Pour qu'une telle activité puisse se mettre en place, il faut compter sur un potentiel de participants déclarés d'environ 20 à 24 personnes. Nous vous demandons de nous signaler votre désir de participer en contactant :

A. Laot : 06 88 10 14 26

M. Boury : 02 98 20 71 08

■ **ANCIENS COMBATTANTS** : L'association organise sa sortie annuelle **dimanche 25 septembre** : Croisière-promenade dans la rade de Brest, repas au restaurant « Les gens de mer », visite du musée de la Marine et promenade au vallon du Stang Alar. Départ de Logonna à 9h (Ruliver) et de Daoulas à 9h15 (Station essence U). Tarifs : 41€ (51€ pour les non-adhérents).

Il reste encore quelques places disponibles ! :

Inscriptions : 02 98 20 67 30

FOIRE AUX LIVRES A LOGONNA

**SAMEDI 10
SEPTEMBRE
DE 9H A 17H**

(cour de la bibliothèque et rue Ar Mor.
Repli en salle polyvalente possible)

**2€ le mètre (tables non fournies)
Restauration sur place, entrée gratuite**

Portes-ouvertes à la bibliothèque

Renseignements et inscriptions :

02 98 20 66 29/bibliotheque.logonna@orange.fr



■ LE CHARNAVAL

Les nouvelles sont bonnes du côté de cette nouvelle association : Le

hangar pour abriter notre construction de char de carnaval est trouvé, nous avons également un tracteur et une remorque, l'équipe s'étoffe de nouveaux adhérents, et d'autant de compétences diverses et variées.

Comment nous aider ? Le Charnaval organise une collecte de vieux journaux (pas de magazines), samedi 17 septembre à partir de 14h en salle polyvalente. Ces journaux serviront d'habillage pour la structure du char.

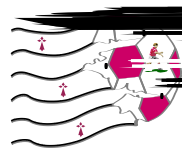
Merci d'avance, ce sera aussi l'occasion d'échanger, peut être ferons-nous de nouveaux adhérents ? Adhésion : 10€/famille

Pour une diffusion dans le bulletin, transmettez vos annonces avant le 25 de chaque mois : cath.info2@orange.fr

■ THÉÂTRE – LES SALTIMBANQUES

L'atelier de théâtre pour enfants, adolescents et adultes sera présent au forum des associations de Daoulas. Inscriptions et renseignements directement au stand ou au : **02 98 20 68 24.**

■ FOOTBALL ASSOCIATIF DE LA RADE



La saison de football a repris ou va reprendre pour toutes les catégories. Vous souhaitez pratiquer ou faire pratiquer le football à vos enfants.

▶ **U7, U8, U9 (enfant né en 2005 – 2004 – 2003)**

Reprise le mercredi 14 septembre à 13h45 à L'Hôpital-Camfrout. Réunion des parents le 17 septembre à 10h30, salle Kéromnès à Daoulas. Contact : Hervé Gaudin : 02 98 20 05 51

▶ **U11 (enfant né en 2002 et 2001)** : Les entraînements ont repris.

Contact : Christian Ropars : 02 98 20 07 76

▶ **U13 (enfant né en 2000 et 1999)** : Reprise le 10 septembre à 14h00 à L'Hôpital-Camfrout.

Contact Laurent Hirrien : 06 82 86 01 04

▶ **Pour les catégories U15, U17, U19**, (groupement avec le club de Dirinon) les entraînements ont repris. Renseignements Thierry Echardour 02 98 25 99 89 pour les U15, Roger Guillou 02 98 25 84 02 pour les U17 Dominique Guichoux 06 16 44 42 67 pour les U19.

▶ **Pour les catégories sénior, loisir, vétérans**, contact : Pierre Le Bris 02 98 20 65 73 ou Hervé Gaudin.

Le FAR est également présent lors du forum des associations le 10 septembre.

Vous aimez le sport, la jeunesse, venez nous rejoindre, nous recherchons des bénévoles pour encadrer nos joueurs. <http://www.far29.fr/>

ET AILLEURS ...

■ CHORALE KAN AR VAG

La reprise des répétitions se fera **jeudi 8 septembre à 20h30** au pôle associatif de l'Hôpital-Camfrout, salle Ouessant. Cette soirée sera ouverte à tous, aux nouveaux choristes et aux personnes encore hésitantes souhaitant découvrir le chant choral. Aucune formation musicale n'est exigée. Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s, nous souhaitons étoffer les pupitres d'hommes.

J.M. LE Cann : 02 98 20 01 15

J.M. Loaec : 02 98 20 10 94



■ **AR FROUD BIRVIDIG** : Pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes d'apprendre le breton, l'association « Ar froud birvidig » organise des cours à l'Hôpital-Camfrout. Trois niveaux sont proposés :

- ▶ Débutants : vendredi de 19h à 20h30
- ▶ Quelques notions : mercredi de 19h à 20h30
- ▶ Confirmés : mardi de 19h à 20h30
- ▶ Un groupe de conversation et littérature se réunit le lundi de 18h à 19h30.

Adhésion à l'association : 15€ ; tarif des cours pour l'année : 100€ (possibilité de payer en 3 échéances). Vous pourrez vous renseigner ou vous inscrire lors des forums des associations le 10 septembre, ou en contactant :

06 64 95 42 63 / philippebeaugé@yahoo.fr
02 98 20 67 73 / fr.kermarec@wanadoo.fr
02 98 25 88 28 / christiane.emzivat@orange.fr

■ BUGALE AMAÑ

Cours et ateliers Musiques / Skol Sonerezh

La section musique de Bugale Amañ (association d'éducation populaire) propose depuis 7 ans des cours de musiques en ateliers collectifs (sauf violon). Les cours redémarreront courant septembre.

Eveil Musical (4 - 5 ans), atelier musical enfants (6 - 7 ans) + Violon (adultes et enfants) ; Flûte irlandaise (enfants et adultes); Bombarde (ados et adultes); Accordéon diatonique (ados et adultes); Caisse claire et percussions ; Chant en breton (Kan ha Diskan et Gwerziou)

Skol Gouren Bugale Kersanton / Lutte bretonne

Le skol gouren qui compte actuellement plus de 50 licenciés redémarrera ses entraînements le samedi 10 septembre à partir de 9h30 pour les 4/6 ans, de 10h15 pour les 6/8 ans et de 11h15 à partir de 8 ans.

Les groupes pourront ensuite être réajustés en fonction des effectifs inscrits. Les cours adolescents et adultes démarreront le vendredi 16 septembre à 19h00.

Nous serons présents au forum des associations de Daoulas et de l'Hôpital-Camfrout.

bzh@bugaleaman.fr ou 06 79 34 95 34

■ SKED



L'édition 2011-2012 du livret des activités culturelles bretonnes sur le Pays de Brest vient de paraître ! Vous y découvrirez les ateliers et cours proposés par le réseau SKED durant l'année scolaire : cours de breton, cours de musique, danses, chant ...

Consultation de la version numérique sur le site www.sked.infini.fr. Demande de la version papier : SKED – 18, rue Duguay-Trouin 29200 BREST – tél 02 98 80 26 71 – sked.breizh@free.fr

■ SECOURS CATHOLIQUE

Les "rencontres-amitié" proposées par les bénévoles du Secours Catholique vont reprendre dès le mois de septembre. Chaque 2ème mardi du mois, de 14h à 16h30, jeux de société suivis d'un goûter. Salle Kéromnès, route du Stade à Daoulas. Ces après-midi sont ouvertes à tous. **Prochaine rencontre, le mardi 13 septembre**
Contact : 02 98 20 03 10



■ **AÏKIDO** : L'école d'aïkido du canton de Daoulas reprend les cours (adultes et adolescents) le mercredi

7 septembre à 19h30. Inscriptions sur place. Les cours ont lieu les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30 à la salle d'Arts Martiaux de Coat-Mez (près du collège de Daoulas) à Dirinon.

D. Lebarbier : 02 98 20 63 67 / 06 35 23 36 25



■ **VOLLEY** : La Section Volley Loisirs de Dirinon recrute des joueurs et joueuses débutant(e)s et/ou confirmé(e)s (équipe Mixte) pour la saison 2012 en championnat FSGT. Matches et/ou entraînements tous les vendredis vers 20h30 au CS Olivier Kerdraon de DIRINON.

Déplacement un vendredi sur deux en extérieur,
Possibilité de covoiturage. Ambiance sympa
M. Le Roux : 02 98 07 15 61 / 06.66.26.53.20
magali.desmots@aliceadsl.fr

■ FLEURS ET PAYSAGES du Pays de

Daoulas : Comme les années passées, des ateliers conseils pour le jardin et art floral pour adultes et pour enfants vous sont proposés :

Ateliers pour les adultes : ▶ Conseil pour le jardin : des visites et ateliers sont organisés tout au long de l'année. Cotisation : 30€ par foyer

▶ Art floral : Les séances se dérouleront le mercredi ou jeudi soir à 20h30 salle Kéromnès à Daoulas. Cotisation : 40€ par foyer (la cotisation ne comprend pas les fournitures, 15€ par séance).

Ateliers pour les enfants à partir de 7 ans :

▶ Initiation au jardinage et à l'art floral : un samedi par mois de 10h à 11h30 salle Kéromnès.

Cotisation : 10€ (la cotisation ne comprend pas les fournitures, 10€ par séance).

Pour tous renseignements et pour connaître le programme de l'année, contactez :

Isabelle Favé : 02 98 25 93 07 ou B. Lagadec : 02 98 21 93 99 / brigitte.lagadec@wanadoo.fr

LES PETITES ANNONCES

→ Donne buffet bas en bois, 3 portes, bon état
02 98 20 70 42

→ Trouvé chat noir, gris anthracite, gris clair et blanc sur la poitrine, les pattes et le museau. Il a les yeux verts : **06 98 44 30 19**

→ Donne motobineuse (à réparer) Iseki 5 cv avec accessoires, moteur Kawasaki 2 temps.
02 98 20 61 60

Pour vos annonces d'objets ou d'animaux perdus, n'oubliez pas de consulter la rubrique « perdu/trouvé » sur le site de la commune.

Nouveau service

→ Professeur de musique expérimenté donne cours de piano à domicile : **06 43 30 54 44**

Emploi

→ Dame d'expérience cherche enfants à garder le mercredi. Possibilité de transport vers les activités.
02 98 25 85 91

→ L'Association relais-travail est à votre disposition pour de nouveaux services pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :
Entretien espaces verts, ménage, repassage, peinture, tapisserie, bricolage, manutention, entretien de volets, portails, barrières avec

décapage et peinture, entretien annuel de pierres tombales, déménagements, débarras de caves et d'encombrants ...

Relais-Travail

1, bis rue Gaston de l'Hôpital - Landerneau
02 98 21 70 44 – relais.travail29.com

→ **ACTUAL l'Agencemploi de Brest recherche 20 agents de production, H/F.** Expérience en usine appréciée mais non exigée. Missions de longue durée, secteur Plougastel, Landerneau, Lesneven, Plouédern. Permis B + véhicule indispensables. Horaires décalés, de 28h à 32h/semaine au départ puis évolutif. Taux horaire : 9.00€

Se présenter directement chez Actual l'Agencemploi, 4 bis, rue Yves Collet à Brest. Photo, CV, carte d'identité, carte vitale, permis B, justificatif de domicile 2011, bulletins de paie (prévoir photocopies).

actual.brest@groupeactual.eu

LES EXPOS DE MOULIN-MER

❖ **3 et 4 septembre**

Jean-Pierre HENRY : tableaux et figurines
De 10h à 18h

❖ **17 et 18 septembre**

Christophe CHIRON : Après l'exposition « La Bretagne pittoresque » du mois de juin dernier, Christophe Chiron présente un nouveau travail, un roman graphique intitulé « Sarkostiques ». Armé de ciseaux et de colle, l'artiste amateur brestois raconte à sa manière, sous forme de collages, quelques épisodes de l'histoire d'un homme qui a rêvé de devenir président de la République et y est parvenu. Puisant dans une iconographie surabondante et dans des images du quotidien, le plasticien présente en une trentaine de tableaux, les aventures d'un ambitieux héros de notre temps, qui connaît le succès, les déboires et traverse toutes sortes d'épreuves. Bien sûr, dans cette œuvre de fiction, toute ressemblance avec des personnages ou des faits existants ne serait que pure coïncidence.
De 10h à 12h et de 14h à 18h

→ « Pili-Pili Pizza » sera absent tout le mois de septembre. Début octobre, le camion reprendra sa place à l'entrée du bourg tous les samedis soirs.

La dictée de Logonna, édition 2011 : cette année encore 120 féru(e)s d'orthographe de tout âge se sont amusés à déjouer les pièges des textes de Marcie Chol. L'animatrice de l'atelier « Graines de mots », secrétaire de l'association Asambles, a de nouveau choisi de rendre un bel hommage à Logonna. La meilleure élève n'a fait que 2 ½ fautes. Félicitations !

Nous vous proposons les textes des dictées adulte et scolaire. Amusez-vous en famille !

Cœur de pierre

À Logonna, chacun de nos pas le long des nombreux sentiers qui sillonnent la commune nous offre certes la découverte de la beauté de ses paysages nonpareils, mais nous propose aussi d'aller à la rencontre de l'histoire de la pierre... De nos carrières ont été extraits les moellons qui ont servi à édifier nombre de monuments : savez-vous, entre autres, que le granit du socle de la statue de la Liberté, à New York, a été façonné par l'un de nos maîtres carriers ?

À la croisée des sentiers, des calvaires, témoins de l'œuvre sculptée de Roland Doré au XVIIe siècle, s'étirent, hiératiques, découpant leurs bras raidis sur l'horizon ; leurs personnages de pierre, aux visages piquetés d'éphélides de lichen, parfois si dévorés par le temps qu'on les croirait dissimulés sous des niqabs, semblent accomplir une veille séculaire et protectrice.

À l'écart de la route, sertie dans un écrin de verdure, ornée d'hortensias aux corymbes violacés, la chapelle Sainte-Marguerite accueille le passant et l'invite au silence et à la méditation ; ici, aucun bruit, sinon le soupir du vent dans le feuillage ; aucune agitation, tout semble en suspens, hors du temps, dans l'attente d'un improbable événement. Il faut alors ralentir le pas, s'asseoir au bord de la fontaine, poser la tête contre la pierre, fermer les yeux en se laissant imprégner de la fragrance entêtante des chèvrefeuilles parfumés et se mettre à l'écoute : dans ce lieu magique et retiré du monde, on croirait parfois entendre l'écho des sonorités cuivrées des smilles affûtées des carriers taillant le cœur des pierres pour consacrer la naissance d'une pieuse effigie.

Menhir(s) christianisé(s), fontaines oubliées, hameaux de pierre, lavoirs confiés à la garde de quelque saint de granit, les découvertes s'enchaînent au fil des pas ; mais voici que s'ouvre un chemin étroit et mystérieux bordé d'hellébore parfumés et d'ajoncs agressifs qui s'accrochent continûment aux vêtements ; il faut parfois se courber pour avancer, mais au bout du sentier, l'émerveillement : bordée de rochers jaune-brun criblés d'akènes de mica, une anse s'ouvre comme un coquillage pour s'offrir aux caresses de la mer. Dans nos criques, depuis des temps immémoriaux, l'océan sculpte inlassablement d'immarcescibles fleurs minérales, creuse des failles étroites où le vent pousse, à huis clos, des hullements de didjeridoo les soirs de tempête, façonne des formes étranges rappelant parfois les mois, pour célébrer les noces sauvages de la terre et de la mer, sans cesse renouvelées...

Les marcheurs qui se sont plu tout au long de l'année à arpenter nos sentiers peuvent à nouveau chausser leurs semelles de vent, suivre les chemins de la pierre et se laisser séduire par les souvenirs de notre patrimoine minéral.

La légende de saint Monna (scolaires et collégiens)

Il y a longtemps, très longtemps, des moines originaires de Grande-Bretagne ont traversé la Manche, parfois dans des embarcations de fortune, pour venir s'installer dans notre région et y bâtir églises et monastères.

C'est ainsi qu'un jour, après une éprouvante traversée, saint Monna aborda une de nos criques, dans l'auge de pierre qui, dit-on, lui avait servi de bateau. Il se mit rapidement en quête d'un lieu accueillant pour y construire son église ; il choisit l'endroit le plus élevé du secteur, car il pensait bien, une fois son ouvrage terminé, apercevoir l'église de sa sœur sainte Nonne qui s'était déjà installée sur les hauteurs de Dirinon. Sans perdre de temps, il prit son courage à deux mains et se mit au travail.

Fin CE2

Les premiers jours, la construction progressa sans ennui et chaque soir, saint Monna observait l'avancée des travaux avec satisfaction. Le septième jour, on pouvait déjà apercevoir de loin les murs de l'édifice.

Pause CM

C'est alors que le Diable, qui errait aux alentours, découvrit avec colère la future église. Furieux, il se jura de s'opposer au projet du moine : il revint la nuit détruire le travail accompli le jour. Le lendemain, saint Monna, perplexe, remonta les murs détruits, mais le jour suivant il lui fallut recommencer.

Pause 6^e 5^e

Trois jours durant, chaque matin, un spectacle désolant attendait le courageux saint qui sentait le découragement le gagner : « C'est sans doute l'œuvre de quelques méchants korrigans, se dit-il, j'en aurai le cœur net » ! Il attendit la tombée de la nuit et se cacha à proximité ; il n'eut pas à attendre bien longtemps l'arrivée du coupable. Dès qu'il vit le Diable, le pauvre moine, épouvanté, s'enfuit à toutes jambes et décida de bâtir son église ailleurs, à l'endroit exact où se dresse aujourd'hui l'église de Logonna.

Reprise pour CM/6^e 5^e

On dit qu'il est possible encore de voir dans un hameau de la commune, près d'un vieux puits, l'auge de pierre qui lui a permis de traverser la mer mais, bien sûr, il ne s'agit que d'une légende...